

POP Le Locle !

Le parti ouvrier et populaire, section Le Locle, lancera une liste de cinq noms pour le Conseil communal et de 16 noms au Conseil général. Le POP a pour objectif de maintenir sa majorité à l'exécutif loclois (3 sièges sur 5), afin de lui permettre de pouvoir mener à bien sa politique progressiste, tant au niveau social, environnemental qu'économique. En effet, la configuration actuelle de l'exécutif permet à la ville du Locle de présenter un bilan positif de cette dernière législature, en mettant en évidence différents projets, tels que :



- Social : Augmentation des prestations complémentaires communales, ouverture de l'union ouvrière et d'un cabinet collectif de médecins pour palier à la pénurie annoncée de généralistes, création de jardins coopératifs d'insertion sociale, revalorisation des salaires du personnel communal, intégration professionnelle des personnes à l'aide sociale dans l'effectif communal,...
- Economie et finance : Diminution de la dette, augmentation de la fortune et réduction de 4 points d'impôts,...
- Culture et sport : Soutien aux milieux culturels et développement des différents musées, avec notamment la communalisation du Musée du Col-des-Roches. Au niveau sportif, soutien aux différents clubs et réalisation courant 2012 d'un terrain synthétique,...
- Urbanisme : Réalisation du parvis de l'Hôtel-de-Ville, rénovation du Temple et du Casino, sauvetage de l'Ancienne Poste, labellisation UNESCO, développement de nouveaux quartiers, maintien de logements à prix abordables,...
- Développement durable : Assainissement et amélioration énergétique du parc immobilier, processus 2000W, Energho et Cité de l'Energie, mise en système séparatif progressif de la ville et réalisation d'un Actiflo Turbo, favorisant le traitement des eaux claires et usées,...
- Transports : Renforcement de la cadence bus (mise à 20 minutes) ouverture de nouvelles lignes, réalisation d'un P+R, encouragement à la

promotion de plan de mobilité, poursuite et conlodiation avec l'Etat du projet de contournement de la Ville du Locle (projet H20) et du RER,... ;

Comme par le passé, le POP s'engage à favoriser un développement équilibré de la société. Cet objectif passe par une politique de proximité et la réalisation de nombreux projets concrets, tels que le développement de quartiers, la mise en place d'une plateforme pour le travail, la requalification du centre-ville, en permettant une meilleure réappropriation de l'espace public et une amélioration de la qualité de vie, et la mise en place d'une politique de la jeunesse performante.

Les camarades se présentant à l'exécutif loclois sont :

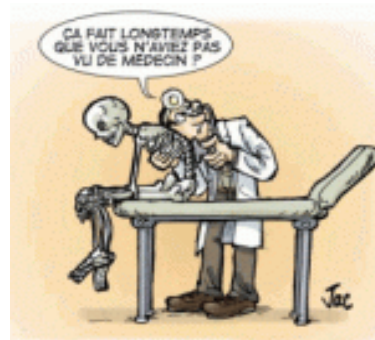
- **Françoise CASCIOTTA**, Présidente du Conseil Général, secrétaire ;
- **Denis DE LA REUSSILLE**, Président du Conseil communal et député ;
- **Cédric DUPRAZ**, Conseiller communal et député ;
- **Raphael RESMINI**, Conseiller général et président du POP Loclois, contrôleur qualité ;
- **Jean-Marie ROTZER**, Conseiller général, administrateur.

Devant les excès et l'échec du système capitaliste et financier, le POP loclois s'engage à continuer et à renforcer sa politique culturelle et social, tant au niveau de l'emploi que du logement. Bref, le POP et les camarades n'ont toujours pas renoncé !

Au niveau des autres groupes politiques, les Verts et le parti libéral présenteront chacun une liste de cinq candidats à l'exécutif loclois. Il est à noter que le parti socialiste sera le grand absent de ces élections, puisqu'il n'est pas parvenu à présenter une liste dans la Mère commune.

Les exclus de la LAMal

Organisée par « Médecin du Monde », une conférence sur la problématique de la LAMal s'est tenue au Club 44 de La Chaux-de-Fonds. Président de Médecin du Monde, Nago Humbert a lancé la conférence en rappelant le démantèlement actuel que connaît le monde médical et hospitalier. Le système concurrentiel, qui caractérise les caisses



maladie, est progressivement généralisé aux autres acteurs de la santé. Ainsi, la concurrence entre les hôpitaux, générant une concentration de ceux-ci, cumulée au processus de culpabilisation des patients et des personnes atteintes dans leur santé fragilisent le fondement même de notre système de santé : le principe de solidarité. Il s'agit désormais d'agir pour contrebalancer ce processus. Dès lors, le maintien et le renforcement des premières lignes (médecins généralistes et urgentistes) devient plus que jamais une nécessité pour assurer un système de santé, que l'on sait menacé.



Professeur aux Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) et spécialiste dans les liens entre maladie et origine socio-économique, le professeur Hans Wolff a dressé un état des lieux des recherches actuelles sur la problématique des soins. Au niveau sociétal, les inégalités sociales d'un pays sont directement corrélées à l'espérance de vie. Ainsi, plus

une société connaît des disparités sociales importantes, plus l'espérance de vie de ses membres s'en voit diminuée. De plus, le processus d'urbanisation propre à nos sociétés actuelles est souvent synonyme de détresses sanitaire et économique. La pénurie de médecins généralistes, la diversification et la paupérisation des populations, dont les migrants sont le plus souvent les premiers touchés, rendent particulièrement complexe l'accessibilité aux soins. A Genève, 14,5% des habitants ont déjà renoncé, pour des questions économiques, à des soins. Cette situation est d'autant plus préoccupante que la pauvreté semble générer un facteur multiplicateur sur le taux de morbidité. Ainsi, un « pauvre » aura non seulement plus de chance de tomber malade, mais renoncera plus facilement à consulter : *« On estime qu'une personne en « bas » de l'échelle sociale aura 13 fois plus de chance de renoncer aux soins qu'une personne aisée »*.

Cette situation est d'autant plus préoccupante qu'elle fragilise le système de

santé dans son ensemble. Hans Wolff a rappelé qu'une bonne accessibilité aux soins permettait de favoriser le traitement et la prévention, mais aussi la recherche et le suivi épidémiologique. Chaque décision politique doit passer au crible des répercussions sanitaires. En renforçant l'équité et la justice sociale, c'est l'ensemble de la société qui en sortira grandi.

Le Conseiller d'Etat vaudois, Pierre-Yves Maillard était lui-aussi invité à traiter de cette problématique. Il a rappelé le « *rêve démocratique* » qui a permis la constitution, en Suisse, de l'assurance-maladie universelle et obligatoire. Les assureurs sont d'ailleurs tenus d'affilier l'ensemble des personnes résidentes en Suisse, quand bien même celles-ci n'auraient pas de permis de séjour. « *Peut-on laisser sans soin dix personnes atteintes de tuberculose ou du Sida ?* » . Non, tant la problématique sanitaire est d'intérêt public. A ceux qui répondent que le système médical suisse est trop cher, Pierre-Yves Maillard répond que le système suisse, qualitativement performant, est surtout l'un des plus avantageux au monde pour les personnes aisées. En effet, aussi longtemps que les primes ne seront pas proportionnelles au revenu, le système favorisera les hauts revenus au détriment des revenus « moyens » (les bas revenus pouvant espérer l'octroi de subsides), dont les primes viennent péjorer drastiquement le revenu disponible.



Enfin, la Suisse peine dans sa politique de prévention. Le système concurrentiel actuel incite en effet les caisses maladie à favoriser le financement de campagnes publicitaires, particulièrement honorables, au détriment de la mise en place d'une véritable politique de prévention. Les caisses maladie qui élaborent des contrats de 12 mois n'ont que faire de sensibiliser leurs clients par le biais de la prévention, dont les retombées pourraient bénéficier à leur concurrent. Souhaitant capter le plus de clients possibles, les caisses concentrent la plupart de leurs investissements dans le marketing publicitaire. Cette situation est d'autant plus énervante que la SUVA, en tant que caisse unique de l'assurance accident, est parvenue à mettre en place une politique de prévention particulièrement performante.

L'une des réponses principales à ces diverses contradictions réside dans la mise en place d'une caisse maladie unique et sociale. En permettant une plus juste répartition des charges et une diminution drastique des coûts administratifs au sens large (un milliard de francs par année sur les vingt milliards que coûte le

système de santé suisse) .

Nago Humbert, Hans Wolff et Pierre-Yves Maillard ont conclu conjointement leur intervention en rappelant la nécessité de valoriser la formation de jeunes médecins généralistes, afin de garantir des soins accessibles, de qualité et de proximité.

Quelques bons mots...

La conférence avait réuni plus d'une centaine de personnes au Club 44, dont de nombreux camarades. Jean-Pierre Veya, Conseiller communal POP de la Ville de La Chaux-de-Fonds, et Denis de la Reussille, président POP de la Ville du Locle, étaient présents pour apporter les salutations des autorités. Pour rappel, les cantons du Jura et de Neuchâtel avaient été les seuls à accepter la caisse unique et sociale. Le débat fut particulièrement apprécié et plusieurs bons mots ont fusés. Ainsi, à la suite d'une intervention particulièrement engagée de Pierre-Yves Maillard sur le système de santé, Nago Humbert s'est permis de lui préciser : « Je comprends que tu ne sois pas allé au Conseil fédéral, ... mais tu pourrais bien postuler au Conseil municipal du Locle! ». Autant dire que le public et le président du Locle, Denis de la Reussille, ont apprécié.